Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud - Villes de Lausanne et Prilly - LEB - TL

Feu vert de la Confédération à la construction du tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens

L'Office fédéral des transports (OFT) vient de délivrer l'approbation des plans de la construction du tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens entre Prilly et Lausanne. L'obtention de ce document, équivalant à un permis de construire, permet d'envisager un début des travaux dans le courant de l'été.

La cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines du Canton de Vaud, Nuria Gorrite, les Municipalités de Lausanne et de Prilly ainsi que les entreprises LEB et tl se félicitent vivement de la décision d'approbation des plans du tunnel par l'OFT. La Confédération confirme ainsi la pertinence du projet qui va améliorer la sécurité et l'offre pour les voyageurs. Le LEB va ainsi pouvoir achever sa mue en RER pour répondre à la forte croissance de la demande en mobilité entre le Gros-de-Vaud et la région lausannoise.

Attendu depuis plusieurs décennies, ce tunnel à double voie de 1.7 km de long, prévu entre Union-Prilly et Lausanne-Chauderon, permettra de résoudre définitivement les problèmes de sécurité posés par la cohabitation entre les piétons, les cyclistes, les automobilistes et les trains sur l'avenue d'Echallens. Cet axe urbain important a déjà connu cinq accidents depuis le début de l'année 2017.

La construction du nouveau tunnel est devisée à 136 millions de francs, dont plus des deux tiers ont déjà été accordés par les Chambres fédérales dans le cadre du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Le Conseil d'Etat a demandé au Grand Conseil d'accorder une participation cantonale au projet de 45,8 millions de francs. L'examen de ce dossier par le Parlement devrait commencer prochainement. Sous réserve du vote des députés et d'un éventuel recours en justice, le démarrage des travaux est prévu dans le courant de cet été pour permettre une mise en service de la nouvelle ligne souterraine à la fin de l'année 2020.

La construction du tunnel sera menée depuis ses deux futures extrémités. Du côté de la gare de Prilly-Union, un pont provisoire sera construit pour permettre de maintenir le trafic routier et ferroviaire durant les trois années du chantier, à l'exception d'interruptions et de restrictions de trafic ponctuelles. Côté Lausanne, un puits d'accès sera creusé dans le parc de la Brouette pour permettre le percement du tunnel depuis Chauderon. Pour limiter au maximum les impacts, les matériaux d'excavation du chantier seront évacués pas voie souterraine jusqu'au tunnel reliant l'usine d'incinération Tridel au réseau CFF, pour ensuite être chargés sur des trains.

Pendant toute la durée des travaux, les tl, qui exploitent le LEB, vont mettre un soin particulier à limiter les impacts et informer les voisins des chantiers, les utilisateurs de l'avenue d'Echallens ainsi que les clients des tl et du LEB.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mai 2017

Nuria Gorrite, cheffe du Département des Infrastructures et des ressources humaines (DIRH), 021 316 70 01. Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité de la Ville de Lausanne, 021 315 72 00 Alain Gillièron, syndic, Ville de Prilly, 021 622 72 11. Samuel Barbou, chef de projet, Transports publics de la région lausannoise tl, 021 621 04 99